

Conseil d'établissement (CE)

Séance virtuelle du 27 octobre à 19 h
Via TEAMS, Polyvalente de Charlesbourg

PROCÈS-VERBAL

Sont présent(e)s :

Madame Isabelle Bastien, représentante des membres du personnel
Madame Marie-Hélène Berthiaume, représentante des parents
Monsieur Dave Bérubé, représentant des parents
Monsieur Guy Bouchard, représentant des parents
Monsieur Chafai Boudaa, représentant des parents
Madame Nathalie Bourguignon, représentante des parents
Madame Michelle Brousseau, représentante des membres du personnel
Monsieur Benoît Hamel, représentant des membres du personnel
Madame Alexandra Hudon, représentante de la communauté
Monsieur Maxime Jacques-Gagnon, représentant des membres du personnel
Madame Nadia Larrivée, représentante des parents
Madame Amélie Lavoie, représentante des membres du personnel
Monsieur Raphaël Lebailly, représentant des parents
Madame Marie-Andrée Morais-Simard, représentante des parents
Monsieur Jean-François Roussel, représentant de la direction
Madame Béatrice Turcotte-Ouellet, représentante de la communauté
Monsieur Luc Vaillancourt, représentant des membres du personnel

Invité(e)s :

Madame Mireille Bélanger, public
Monsieur Ghyslain Garceau, public
Madame Anne Goupil, GAE
Monsieur Mario Houde, directeur adjoint
Madame Josée Malenfant, public
Madame Mélanie Maltais
Madame Marie-Hélène Pelletier
Madame Katia Perron, public
Madame Émilie Poirier, directrice adjointe
Monsieur Patrick St-Hilaire, public
Madame Cynthia Turcotte, coordonnatrice PEI

Sont absent(e)s :

Sujets	Échanges	Suivis (date ou mois)	Responsables
1. Mot de bienvenue	M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume et M. Jean-François Roussel souhaitent la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. M ^{me} Marie-Hélène Berthiaume rappelle les règles de fonctionnement pour la rencontre virtuelle via Teams. De plus, comme il y a des membres du public pour cette séance, M. Jean-François Roussel rappelle que s'ils ont des points à aborder, ils doivent le mentionner lors de l'adoption de l'ordre du jour et ils ont le droit de parole uniquement lors de ce moment.		
2. Vérification du quorum	Après vérification, il y a quorum.		
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 octobre 2020	M ^{me} Nadia Larrivée propose l'adoption de l'ordre du jour du conseil d'établissement tenu le 27 octobre 2020 avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Le point 12 sera un point d'information et non pas un point de décision. Le point 11 sera traité à 19h30 puisque la coordonnatrice du PEI sera disponible à ce moment. 		

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2020	M ^{me} Marie-Andrée Morais-Simard propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 29 septembre 2020. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2020	M. Roussel fait un suivi concernant les points 3-8-9-14. <ul style="list-style-type: none"> • Point 3 : Le point concernant la situation liée la Covid-19 sera maintenu pour toute l'année comme élément statutaire. • Point 8 : Tous les parents de la Polyvalente de Charlesbourg sont avisés à l'avance des séances du conseil d'établissement. S'ils sont intéressés à participer, ils devront en faire la demande à M^{me} Sarah-Jane Martineau afin de recevoir le lien Teams pour se brancher. • Point 9 : Il y aura deux représentants de la communauté lors des rencontres du conseil d'établissement (Patro de Charlesbourg et DAM). • Point 14 : Pour le processus d'approbation des activités complémentaires, toutes les demandes seront envoyées à tous les membres. S'ils ont une objection, ils devront en faire part à M^{me} Berthiaume. Par contre, il y a uniquement M^{me} Berthiaume qui fera le retour à M. Roussel. 		
6. Interventions du public	Aucune intervention du public, mais il y a des auditeurs pour cette séance.		
7. Suivi du gouvernement scolaire	M ^{me} Émilie Poirier, directrice adjointe, informe les membres qu'il y aura un Gouvernement scolaire cette année. La façon de procéder sera un peu différente étant donné qu'il faut respecter les bulles-classes. Il est important que les élèves aient quelques activités en classe. D'ailleurs, l'Halloween sera souligné le vendredi 30 octobre à la quatrième période. Des activités sont organisées par la technicienne en loisir et seront tenues en classe. De plus, les rencontres du Gouvernement scolaire se feront via l'application Teams cette année.		
8. Règles de régie interne	M. Roussel informe les membres que des modifications ont été apportées au règles de régie interne et que ces modifications doivent être adoptées. <ul style="list-style-type: none"> • 2.5 : Mode virtuel Lors de situations exceptionnelles, il est possible de tenir les séances du Conseil d'établissement en mode virtuel (Plateforme TEAMS, MEET, Zoom ou autres). • 7.5-3 : Vote 		

	<p>Dans le cas où une séance se déroulerait en mode virtuel et qu'un vote secret serait appelé, il est convenu d'utiliser un outil comme « MENTI » ou un autre outil de même nature.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11.8 : Participation du public Dans le cas où une séance du Conseil devait se tenir en mode virtuel, les parents de tous les élèves seraient invités par courriel à manifester leur intention d'assister à ladite séance au plus tard 48 heures avant l'heure et la date de la rencontre. Ces parents recevraient alors une invitation pour la séance. <p>M^{me} Bourguignon propose l'adoption de la version amendée des règles de régie interne.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		
<p>9. Activités complémentaires et voyages (approbation)</p>	<p>M. Roussel informe les membres que la plupart des activités ont été annulées, sauf celles qui respectent les bulles-classes et la zone rouge de notre région administrative.</p> <p>M^{me} Berthiaume propose l'approbation des activités complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Osmose • Randonnée Cap Tourmente • The Life of a Soldier • Atelier sur les drogues (policier école) • Ateliers Alter-Justice • Discover le trait carré English rally • Conférence Allume ta flamme • Gouvernement scolaire • Vidéo Gouvernement scolaire • Halloween • Plaisirs sécuritaires (tournées secondaire 1 et 2) • Programme AIMER- Réseau Enfants-Retour • Fondation CAA-Québec Activité J'embarque pas • Horaire CAA-Québec- secondaire 5 <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		

<p>10. Budget 2020-2021</p>	<p>M. Roussel et M^{me} Anne Goupil, GAE, présente le budget 2020-2021 de la Polyvalente de Charlesbourg. M^{me} Goupil prend le temps d'expliquer chaque code budgétaire aux membres et en quoi ces sommes sont réservées.</p> <p>M. Roussel explique le surplus budgétaire de l'année scolaire 2019-2020. Étant donné la fermeture de l'école en mars 2020, près du un tiers du budget de plusieurs postes n'a pas été utilisé. Ainsi, plusieurs de ces sommes sont réservées pour 2020-2021 et d'autres seront disponibles pour les services supplémentaires inhérents à l'année scolaire 2020-2021 ainsi que le contexte pandémique. M. Roussel rappelle que le plan de redressement financier de la Polyvalente de Charlesbourg se déroule bien malgré la situation exceptionnelle. À titre informatif, plusieurs dépenses importantes ont été effectuées cette année, notamment pour l'achat de matériel informatique en cas de fermeture de l'école dû à la Covid. L'organisation en groupes fermés occasionne également des coûts d'opération très importants.</p> <p>M. Chafai Boudaa propose l'adoption du budget 2020-2021 de la Polyvalente de Charlesbourg.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>		
<p>11. Politique PEI</p>	<p>M^{me} Cynthia Turcotte, coordonnatrice PEI, présente les 4 politiques de ce programme (linguistique, évaluation, inclusion et besoins spéciaux, intégrité). Ces politiques doivent obligatoirement être appliquées selon les exigences de l'IB (International Baccalaureate). Certains changements ont été apportés cette année, notamment au niveau de la politique linguiste où toutes les statistiques ont été mises à jour et également à tout ce qui touche la pandémie et le respect des mesures mises en place au niveau scolaire.</p>		
<p>12. Programme d'activités</p>	<p>M. Houde présente une première série d'activités parascolaires qui pourra avoir lieu cette année en respectant le principe des bulles-classes et la distanciation sociale. Malgré la situation actuelle, les élèves pourront bénéficier d'un certain nombre d'activités.</p>		
<p>13. Situation COVID</p>	<p>M. Roussel mentionne aux membres que la situation de la Covid est toujours sous contrôle à l'école malgré le fait que quelques groupes-classes ou quelques élèves sont en quarantaine de façon préventive.</p> <p>Nos zones de vulnérabilité ont été ciblées. L'équipe-école travaille à sensibiliser les élèves de l'importance de maintenir une distanciation sociale et de porter le masque en tout temps sur le territoire de l'école ainsi qu'à l'intérieur de l'école. M. Roussel rassure les membres en affirmant que pour le moment, il n'est pas envisagé par la Direction de la Santé publique de procéder à un dépistage massif. Les lettres qui sont acheminées aux parents,</p>		

	<p>parfois en grande quantité, continueront d’être envoyées pour chaque cas signalé, et ce jusqu’à ce que les directives de la Direction de la Santé publique soient modifiées.</p> <p>Questions de certains membres du CE :</p> <p>Il y a une question sur les disponibilités et le fonctionnement du local LIS en situation de Covid. M. Roussel confirme que le service est maintenu, mais qu’il a eu quelques ajustements à faire afin de respecter la bulle-classe. Les élèves ciblés ont une place attitrée et celle-ci est nettoyée après chaque utilisation. Pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire et bientôt ceux de 3^e secondaire qui ont des besoins spécifiques, une place sera réservée pour eux à l’école lors des jours qui ont de l’enseignement à distance.</p> <p>Il y a une demande à savoir si les élèves respectent bien les consignes sanitaires. M. Roussel confirme que la plupart des élèves respectent bien les règles et qu’ils collaborent bien. Peu d’élèves ont de la difficulté à respecter les consignes.</p> <p>Il y a une question concernant les entraînements sportifs dans d’autres écoles. M. Roussel confirme que les élèves qui pratiquent encore un sport collectif peuvent le faire puisque ces jeunes font partis d’une concentration donc d’une même bulle-classe. À la Polyvalente, c’est différent puisque la plupart de nos sports collectifs font partis du parascolaire donc interdit en zone rouge. Ce sera permis à nouveau lorsque notre région sera à nouveau en zone orange.</p>		
14. Rapport du comité de parents	<p>M. Dave Bérubé fait part aux membres que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, les règles de régie interne ont été approuvées. De plus, il y a un nouveau programme de soutien à la mobilisation. La Ville de Québec octroie un montant d’argent au Comité de parents afin de mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière.</p>		
15. Communication de la direction	<p>M. Roussel informe les membres que le processus d’admission 2021-2022 a été modifié cette année et que tout s’est déroulé de manière virtuelle. M. Mario Houde insert les liens dans le clavardage afin que ceux et celles qui le désirent puissent aller voir les vidéos qui ont été faits pour expliquer les programmes offerts et présenter l’école.</p> <p>De plus, M. Roussel mentionne qu’une formation sera obligatoire pour tous les membres du conseil d’établissement et que cette courte formation se fera</p>		

	en trois volets. Il y aura plus d'informations à ce sujet lors de la prochaine séance.		
16. Communication de la présidence	M ^{me} Berthiaume informe les membres qu'il existe des conférences Web pour les parents (aidersonenfant.com) et que ce site en riche en information.		
17. Communication des membres	Un membre questionne sur le fonctionnement des bulletins 2020-2021 avec la modification apportée au régime pédagogique. M. Roussel mentionne que ce sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'établissement.		
18. Levée de l'assemblée	M ^{me} Berthiaume remercie les membres et propose la levée de l'assemblée à 21h33. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.		

Levée de l'assemblée : 21h33

M^{me} Marie-Hélène Berthiaume

M^{me} Emilie Poirier

Président(e) de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

Prochaine rencontre : 24 novembre 2020